

Vos questions / nos réponses

Usage médicaments détourné

Par [Maman-Florence](#) Postée le 09/03/2024 17:33

Bonsoir, Mon fils de 28 ans a une prescription médicale (antidépresseur, anxiolytique, somnifère, régulateur d'humeur, subutex) pour dépression et addiction à la codéine depuis des années. Il est suivi par le CSAPA en parallèle Depuis quelques temps il est encore plus "défoncé", dort énormément, ne se rappelle de rien et j'ai appris qu'il écrase ses ou certains de ses médicaments pour les sniffer ... Pouvez vous me dire si l'effet d'un médicament est amplifié par le fait de l'écraser et le sniffer ?? Que risque mon fils ? Par avance, je vous remercie de votre réponse Cordialement

Mise en ligne le 11/03/2024

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude concernant la santé de votre fils. Il nous est toutefois difficile de vous répondre dans le cadre de cet espace car nous ne savons pas quel(s) médicament(s) sont consommés sous forme broyée par votre fils. Mais d'une façon générale, quand le mode d'usage du médicament est détourné, c'est que la personne y voit un plus grand bénéfice.

Nous ne savons pas quelle est la qualité relationnelle avec votre fils, mais nous vous invitons à tenter de privilégier le dialogue avec lui afin de lui faire part de vos inquiétudes et l'inviter à échanger de ces consommations avec les professionnels du CSAPA qui l'accompagnent.

Pour information, les CSAPA ont également pour mission d'informer, conseiller et soutenir l'entourage des consommateurs. Il vous est peut-être possible de vous rapprocher d'eux dans ce sens. Nous vous transmettons un lien en bas de réponse sur les aides possibles pour l'entourage pouvant se sentir inquiet et démuni. Si le CSAPA qui accompagne votre fils ne souhaite pas vous recevoir, il vous est possible de solliciter du soutien auprès d'une autre structure du même type. Vous trouverez différentes coordonnées également en bas de réponse.

Il existe également la possibilité de vous adresser à l'association Nar-Anon. Il s'agit d'un groupe d'entraide qui offre un support et des ressources pour l'entourage et la famille de consommateurs de drogues. Il propose des rencontres hebdomadaires et de l'écoute personnelle.

Si vous souhaitez du soutien ponctuel ou échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[CSAPA Addictions France du Pays d'Aix-Salon](#)

Avenue des Tamaris
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
13616 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 33 50 66

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA TREMPLIN](#)

560 avenue du Club Hippique
Résidence AXE SUD
13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 26 15 16

Site web : <https://www.addiction-mediterranee.fr/tremplin>

Secrétariat : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h à 17h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Vendredi : 13h30 à 17h (fermé le vendredi matin)

Accueil du public : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 18h - Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 - Vendredi : 13h30 à 18h (fermé le vendredi matin)

Consultat° jeunes consommateurs : Aux horaires d'ouverture du CSAPA (éducatrices spécialisées)

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA Villa Floréal](#)

230, avenue du Petit Barthélémy
13100 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 16 18 35

Site web : urlr.me/Nwu4gn

Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Jeudi de 9h30 à 13h30

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Jeudi de 9h30 à 13h30

Substitution : délivrance aux horaires d'ouverture du CSAPA

Autre : Pour le jeu exclusivement, possibilité de rendez-vous les mercredis de 18h à 20h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Se faire aider](#)

Autres liens :

- [Groupe d'entraide famille Nar-Anon](#)